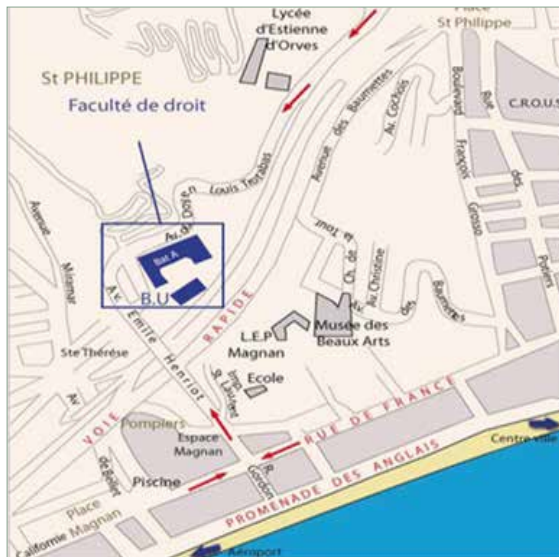


Contact



Unité de Recherches CERDP
Bureau 412bis – 4° niveau
Av. Doyen Louis Trotabas – 06050 NICE Cedex 1
Tél. +33(0)492157165 – Web : www.unice.fr/CERDP/

Localisation



UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS
Faculté de Droit et Science Politique
Bureau Pédagogique Master 2 - Bureau 116 – 1° niveau
Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1
Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49/70.63 – Courriel : master2-droit@unice.fr

droit.unice.fr



Faculté de Droit et
Science Politique



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

MASTER 2

Mention **Droit Privé**

Spécialité
à finalité Professionnelle
(CERDP)

Droit des Entreprises en difficulté

Parcours « **Administration et Liquidation
des Entreprises en difficulté** »

*Responsables : M. Pierre-Michel Le Corre, Professeur
Mme Emmanuelle Le Corre-Broly,
Maître de Conférences*

Présentation

Le Master 2 Professionnel **Droit des Entreprises en difficulté**, Parcours « **Administration et Liquidation des entreprises en difficulté** » a pour finalité l'acquisition de solides connaissances en droit des entreprises en difficulté, pour permettre à leur titulaire d'exercer leurs compétences prioritairement dans ce domaine de spécialité.

La formation est assurée par des enseignants spécialisés et des praticiens du droit des entreprises en difficulté et de l'exécution (mandataires judiciaires, avocats spécialisés en droit des entreprises en difficulté, huissier).

Cette formation est complétée par des enseignements en comptabilité et en analyse financière.

La formation repose sur une approche théorique et pratique de haut niveau, et diversifiée par le mélange entre universitaires et professionnels du droit des entreprises en difficulté.

Formation

Les enseignements ont lieu de mi-septembre à début mai. Ils seront dispensés sur **deux jours et demi par semaine**, le lundi, le mardi et le mercredi matin.

Le nombre d'heures d'enseignement est de 312.

Après le 15 mai, **début du stage de 10 semaines minimum**.

Possibilité pour les étudiants qui le désirent de faire un mémoire en relation avec une ou plusieurs des matières enseignées, obligatoirement encadré par un enseignant habilité à diriger les recherches. Il donnera lieu à une soutenance. La note sur 20 obtenue pourra être comptabilisée pour l'obtention des mentions Bien ou Très bien.

Procédure d'admission

Il s'adresse aux titulaires d'un Master 1, mention Droit des affaires, Droit privé général ou Droit privé et sciences criminelles, ainsi qu'aux titulaires d'un Master 1 en Sciences de gestion avec pré-requis en Droit des affaires et aux titulaires d'un Master 1 en Sciences comptables et de gestion, aux diplômés d'Ecoles de Commerce.

Sélection sur dossier, complétée éventuellement par un entretien.

Pour les étudiants de formation continue ne possédant pas les diplômes universitaires requis, un jury de validation (VAE, VAP) statue sur la demande de candidature. *Contact* : Asure Formation (**UnicePro**) - Web : unice.fr/asure/

Possibilité de préparer le M2 en **Alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. *Contact* : Bureau du master 2 – E-mail : master2-droit@unice.fr

Dossier à télécharger, début MAI sur le Site : droit.unice.fr

Débouchés

Cette formation de haut niveau a pour objectif prioritaire l'accès aux professions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire.

La formation prépare également aux métiers :

- **d'avocat spécialiste en droit des entreprises en difficulté**
- **de collaborateurs spécialisés dans le droit des entreprises en difficulté, spécialement appréciés dans le milieu des Etablissement de crédit, pour occuper des postes dans les services des risques, des engagements, dans les services des affaires spéciales ayant en charge les dossiers de prévention et dans les services contentieux ayant en charge les dossiers de procédures collectives.**

